

CONFERENCE - LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

POST - 2020

Invités:

Bruno GUERMONPREZ, (B. G.) enseignant chercheur et ancien responsable du pôle agriculture de l'ISA

Philippe LECLERCQ, (P. L.) directeur du développement de la Ferme Pilote, Groupe Carré.

Introduction : L'agriculture et les politiques agricoles (B. G.)

L'inélasticité des matières premières agricoles implique la nécessité d'avoir une très grande **variation de prix** pour rééquilibrage par l'offre. Normalement quand un prix baisse l'offre diminue. Pas en agriculture. Il n'y a pas de réactivité de l'offre.

Deuxième volet important : la notion de cycles. **Endogènes**. Les producteurs anticipent la hausse ou la baisse quand les prix sont bons => beaucoup d'implantation de culture alors que les prix seront ensuite plus bas. Cycles endogènes qui génèrent de la **volatilité** sur les marchés.

Quatre facteurs de productions en agri :

- les intrants
- les investissements
- le travail
- le foncier (rapport de 1 à 100 voire plus dans le monde donc compétitivité et cout de production dans le monde)

Budget annuel de la PAC : **54 milliards d'€** répartis en 3 enveloppes 37 milliard d'aides directes aux agriculteurs dont 32 complètement découplés, 14 milliards (2^e pilier) financement du développement, le reste pour la gestion de crise.

D'après Eurostat, les **aides directes représentent 46% du revenu moyen des agriculteurs européens**. Avec grande disparité selon les pays, cette part peut représenter beaucoup plus ou beaucoup moins (ex : en Pologne, elles représentent 120% du revenu). 20% des agriculteurs subissent une variation de leur revenu ce qui témoigne de cette très grande volatilité.

Les politiques agricoles sont faites pour corriger les insuffisances de marché (premier pilier)

I. Faire évoluer les structures agricoles (B. G.)

Assurer une rémunération aux agriculteurs pour la production de services écosystémiques (co produits de l'activité agricole qui ne trouve pas une valeur sur un marché (ex : protection de l'eau) : production

de biens publics qui ne trouvent pas de valeur sur un marché donc rémunération par la communauté publique de cette production

a. Les outils de la politique agricole

Pour corriger les insuffisances du marché on a utilisé l'intervention directe sur les marchés en stockant, détruisant (1 ou 2% de la production), contrôlant les volumes produits (quotas laitiers), subventionnant la consommation (ex : aux US : 80% de la *farm bill* sert aux *food stamps* dont bénéficient 30 à 35 millions d'Américains).

Laisser faire et compensations en aides directes qui peuvent être très liées à la production (aides dites couplées car attachées à la production), elle peuvent être contracycliques : si le prix de marché est élevé et au-dessus d'un prix cible il n'y a pas d'aides, sinon il y a des aides découplées qui sont celles de la PAC : aucun lien avec un prix aucun lien avec la production.

b. Ce qu'est la PAC actuelle et ses problèmes (2014-2020)

Le fruit d'une évolution et date surtout d'un changement fondamental en 2003 : basé sur un **premier pilier la politique de revenu et de marché**. Volonté de **libéralisation** des marchés, et de rendre les agriculteurs « plus sensibles aux signaux du marché » et volonté d'être bons élèves à l'OMC. **Politique de revenu**. Politique nécessaire mais est-elle suffisante ? On a distribué des aides inutiles quand les prix sont élevés et insuffisantes quand les prix sont bas. La répartition de ces aides est inégale : 20% des exploitations touchent 80% des aides. Plafonnement lors de la dernière réforme

Le découplage de la PAC supprime beaucoup de capacité d'orientation de l'agriculture dans le sens où l'on a supprimé le lien produit-soutien. Certes il y a le paiement vert qui fait le lien entre les aides et certaines pratiques mais globalement c'est pour éviter trop d'externalités négatives.

Dans cette dernière PAC on a supprimé la maîtrise de l'offre avec la suppression des quotas (laitiers etc.) cela signifie aussi l'abandon de capacité d'intervention sur le marché. Le deuxième pilier : impliquerait une participation des Etats-membres.

c. La réflexion autour d'une politique commune post-2020

CF. Communication de la Commission en novembre 2017.

Quel contexte ? Celui d'un marché saturé avec prix bas (// prix bas du pétrole i.e. peu de report sur les agro carburants). Aux USA on a un système d'aide plus adapté avec des contrats cycliques. Aujourd'hui les pays en développement ont également une politique agricole (Chine). Et à part l'UE : les autres pays sont en dehors des exigences de l'OMC.

La demande est très forte puisqu'il ne s'agit plus de bilatéralisme. Les accords demandés par les milieux d'affaires non agricole sont pénalisants pour le système agricole.

A l'échelle de l'UE, en termes de budget : le Brexit représente la perte de 3 milliards d'euros. Il y a aussi une attente sociétale forte sur les questions environnementales. D'autant plus que les ONG ont été déçues par le paiement vert etc.

Selon la communication du commissaire à l'agriculture actuel : **réelle volonté d'aller plus loin sur le plafonnement des aides pour assurer une convergence des niveaux d'aide au niveau européen** (réduire les disparités entre agriculteurs belges et lettoniens par ex). Grande proposition : **augmenter le subsidiarité i.e. renationalisation**. Chaque Etat membre devra proposer son plan pour l'agriculture validé ensuite par la Commission. Lutte contre la volatilité volonté de trouver un cadre approprié avec association des Etats membres, de l'UE et du secteur privé (sur qui on se reposera).

Conclusion I : Idée de reformuler un nouveau cadre : les agriculteurs sont écartelés entre fuite en avant vers le dumping la baisse des prix etc. et un renforcement des exigences sanitaires et environnementales de la société européenne qui a les moyens d'avoir ce type d'attente mais pour qu'ils adoptent ces nouvelles pratiques il faut sécuriser les agriculteurs. Le glyphosate est une conséquence de cette course en avant vers le dumping etc. donc si on supprime le glypho, il faut sécuriser les agriculteurs.

Ainsi, il faut mettre en place des aides contracycliques, mieux rémunérer la production de services environnementaux : passer d'une obligation de moyen à une obligation de résultats.

II. Comment penser l'agriculture aujourd'hui ? (P. L.)

a. Le contexte des céréales en France et région Hauts-de-France

En région Hauts-de-France la céréale et le blé en particulier est une culture très importante et surtout la productivité des terres y est très importante et ce notamment du fait d'un stress hydrique moindre et d'exportations importantes : production agricole (+2,6) et IAA (+6,5).

La force de la France est liée à sa régularité de production mais les **accidents climatiques** : l'excès d'eau en 2016 (- 30%) et le manque d'eau en 2017 dus au réchauffement climatique sont pénalisant pour l'export .

La France exporte 50% de sa production blé. Or les exportations sont bonnes pour la balance commerciale française et éthiquement elles permettent à des pays à forte croissance économique de manger. Les régions à fort potentiel agronomique sont des régions où la population ne croît plus ou baisse.

b. Impact des nouvelles technologies et conséquences sur le métier d'agriculteur

Actuellement on connaît une **IIIe révolution industrielle** avec la recherche d'énergies renouvelables (implication de l'agriculture), l'utilisation de satellites pour moduler les doses d'engrais à apporter sur les parcelles. Il y a aussi un apport de la génétique, capteurs des données avec drone, automates pour désherber, biocontrôle (remplacer les phytosanitaires).

Ces apports génétiques, nouvelles technologies et autre développement de l'agroécologie engendrent une **complication du métier d'agriculteur** qui doit de plus en plus prendre des **décisions managériales** car il ne peut être compétent en tout.

c. L'outil ferme pilote : recherche, formation et communication

La France est championne du monde en agriculture mais le problème c'est qu'il n'y a pas de solution technique qui remplace le glyphosate. On se tourne donc vers **l'agroécologie** pour proposer des solutions. C'est le sens du **Plan Ecophyto 2025**.

La France est le seul pays au monde avec réduction quantitative (objectif -50%). La ferme pilote de Philippe Leclercq fait 188 ha et comprend 45000 agriculteurs/clients qui achètent techniques, produits phytosanitaires etc.

Il faut reconnecter la société civile avec les agriculteurs. Mais l'agriculture bio, de plus en plus populaire auprès de la société civile par exemple, pose des difficultés dans les Hauts-de-France car les sols sont humides et les mauvaises herbes repoussent plus facilement. Sans parler du problème de rentabilité qui se pose.

Il faut donc savoir utiliser de nouvelles technologies comme les capteurs météo et autres fixateurs d'azote. **L'objectif à terme est de soutenir technologiquement l'agroécologie et ainsi de remplacer insecticide.**

Questions

Travaillez-vous sur des semences résistantes aux maladies ?

(P. L.) Oui, sur des résistances génétiques. Il y a des recherches en cours sur le lien entre réchauffement climatique et semences : notamment pour l'Afrique mais aussi pour le secteur de la viticulture problème en terme de maturités

(B. G.) La PAC 2020 : l'échelle nationale n'est pas pertinente : si nos voisins n'ont pas envie changer leur quotas on trouve le même problème. Il faut se pencher sur l'échelle de l'ordre de la contractualisation : si les acteurs de la filière transformateurs et producteurs pas distributeurs : ne jouent pas le jeu cela pose des problèmes au regard du droit de la concurrence

Y a-t-il un financement de nouvelles technologies par la PAC ?

(B. G.) A priori n'en finance pas. Mais dans le deuxième pilier de la PAC il y a un axe environnemental, développement territorial, compétitivité et modernisation. C'est le dernier axe à l'intérieur duquel les agriculteurs peuvent obtenir un accompagnement, une aide à l'investissement.

Que penser de la réduction quotas laitiers, quotas sucres ?

(B. G.) Si on veut éviter la volatilité il faut quelque par contrôler les volumes pour avoir une production qui correspond à une consommation européenne donc il serait bien de revenir aux quotas. Il faut rappeler

que quand ils ont été mis en place tous les agriculteurs étaient contre mais lorsqu'on les a abolis tous les agriculteurs étaient contre l'abolition. Le seul **problème** reste celui de **l'accès au métier**. Mais impossible de revenir aux quotas car les Etats membres sont contre.

Parmi les grands adversaires de la PAC on compte les Anglais qui s'opposent au groupe présidé par la France : **les amis de la PAC** (« club med »). Leur vision est basée sur des politiques de qualités (AOP, AOC) : il s'agit de faire de la compétitivité en dehors des couts des production. En Europe centrale on retrouve les **amis de la Cohésion**, Libéraux (RU et scandinaves) : ces derniers promettent une augmentation des fonds de cohésion en échange d'une suppression de la PAC.

(P. L.) : il y a une réelle demande sociétale en France avec des exigences fortes : il y a un désir d'une agriculture spécialisée à haute valeur ajoutée.

Nombre de personnes présentes : 45

Président de Visions d'Europe : Elodie Schutz

Responsables du Pôle Conférences : Damien Bertrand, Mathilde Ruiz, Claire Vandewalle

Secrétaire du Pôle Conférences : Eline Blanchard